

Sciences de la vie - Accès Santé (LAS) - L2

Licence Sciences de la Vie



Durée
1 an



Composante
Faculté des
sciences et
technologies

Présentation

La licence **Sciences de la vie** (Bac +3) est une mention de spécialisation progressive et individualisée par le jeu d'options pédagogiques ou de parcours. Elle présente une composante pluridisciplinaire lors du portail de L1 et se choisit dès le semestre 2 (voir lien schéma LicenceSV organisation et articulation).

– Elle est articulée en trois premiers semestres préparatoires (S1 & S3 de L2) et de prédétermination de parcours, puis les trois suivants de spécialisation en parcours (S4 de L2 & S6). Les semestres 3 et 6 étant ceux permettant le plus d'individualisation par jeu d'options pour préparer respectivement, l'entrée en parcours de spécialités au semestre 4, et dans des Masters ou Ecoles d'Ingénieurs après le semestre 6. (Lien LicenceSV maturation)

- La deuxième année de Licence (L2-SV) permet au semestre 3 l'articulation entre la première phase de découvertes des grands domaines de la Biologie et la réalisation de choix de modules UE/EC d'approfondissements préfigurant les choix de spécialité de parcours de Licence dès l'entrée en semestre 4.
 - C'est donc une année de détermination progressive du projet de formation.
- A l'entrée en semestre 4, l'étudiant-e de ce parcours s'inscrit dans l'un des 3 parcours de spécialisation de son choix:
 - Biochimie, BIOCH option Santé
 - Biologie des organismes et des population BOP option Santé
 - Biologie cellulaire et physiologie BCP option Santé

A l'issue de la L2 validée, tous les étudiants peuvent obtenir le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG).

Les étudiants ayant choisi cette option de parcours préparent pour la plupart leur deuxième candidature à l'entrée en spécialité de deuxième année de santé (DFG2). Pour cela ils suivent un programme adapté du BCC3 ou Mineure Santé 2, qui leur permet de travailler les contenus des spécialités au concours d'entrée en deuxième année desquelles ils candidateront à la fin de la L2. (voir fiche spécifique)b

Savoir-faire et compétences

Ils sont établis au niveau de la mention et agencés au gré de la progression et des spécificités de chaque parcours.

- **Savoirs** : L'étudiant-e va acquérir une culture générale scientifique en Biologie puis se spécialiser au cours des semestres pour comprendre et maîtriser les concepts fondamentaux en biologie ; développer son sens critique, son initiative pour établir une démarche scientifique (problématique, questionnement, hypothèses) ; savoir analyser la bibliographie scientifique ; acquérir des connaissances basées sur les dernières découvertes scientifiques ; sensibiliser aux réglementations en vigueur (hygiène et sécurité), et présenter des analyses et synthèses à l'écrit et à l'oral avec les derniers outils, en sachant s'insérer dans un mode projet et ou collaboratif.
- **Savoirs-faire** : Ils sont définis par les modules d'enseignements agencés en blocs de Connaissances et

Compétences (BCC) qui regroupent les éléments faisant sens, et permettent une meilleure lecture des compétences acquises en six semestres.

- Ainsi, comprendre des stratégies expérimentales, savoir les expliquer, et les argumenter ; acquérir des compétences expérimentales et utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; savoir prélever, analyser des échantillons ; maîtriser les outils nécessaires en mathématiques, physique, chimie ; analyser, transformer, représenter des données ; savoir utiliser l'outil informatique (logiciels de bureautique).
- **Savoirs-communiquer :**
 - Maîtriser le français (orthographe, grammaire, syntaxe) ; maîtriser la synthèse de documents ; pratiquer l'anglais ; travailler seul, et/ou en groupe d'une manière régulière et rigoureuse ; rédiger des rapports scientifiques, structurer un projet scientifique et les présenter oralement ; savoir transmettre des savoirs et des savoir-faire.

Les savoirs faire et compétences de la fiche RNCP-39517 sont répartis au sein d'une organisation en blocs de connaissance et compétences synthétisés ici (BilanSYNTHESE BCC-FICHE RNCP Lic SV-Lille, et référentiel de compétences de la Licence SV). Ils sont complétés par les savoirs faire et compétences liés aux enseignements de mineure santé 2 qui donnent sur les deux semestres les compléments nécessaires aux candidatures à l'entrée en Spécialités de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinesithérapie) de deuxième année des études en santé (DFG2).

Les spécificités des répartitions des savoirs faire et compétences évoluent au sein des parcours de spécialités et sont consultables depuis les documents dans les liens des parcours BCP, BOP, Biochimie

Les compétences associées aux enseignements de Mineure Santé 2, spécifiques de l'Option Santé (au sein de leur BCC3 spécifique) sont celles qui sont décrites pour les enseignements de chacun des contenus des spécialités Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (MMOPK) auxquels l'étudiant s'inscrit dans le but d'y candidater à l'issue de son année.

Les + de la formation

- Une année de détermination progressive du projet de formation avec des choix de modules UE/EC d'approfondissements préfigurant en S3, la détermination de son parcours de spécialisation en S4. Cependant, la structure en tronc commun du BCC1 de S3 permet de candidater à chacun des trois parcours de spécialisation en S4.
- Les origines et cultures variées des étudiants
- Des approches pédagogiques variées et innovantes (classe inversée, apprentissage par problème, études de cas, travaux de groupe, évaluations par les pairs, outils numériques interactifs...) afin de favoriser le développement de leurs capacités d'adaptation et d'organisation, leur sens critique, leur travail en autonomie et en groupe et permettant une approche pratique et appliquée de la Biologie au sein des Travaux Dirigés et Travaux Pratiques associés aux Cours Magistraux.
- L'accompagnement par les directions d'étude : Cet accompagnement vise à assurer les conditions sereines de la réussite de l'étudiant.

Les directions d'études sont attentives à la situation de l'étudiant-e pour vérifier son adéquation avec les conditions de réussite de son projet ou pour l'informer des dispositifs d'aides (financières et matériel) et de soutien (médical, psychologique et social) proposés par l'université et qui renforceraient ses chances de progression et réussite.

Un-e référent-e handicap accompagne l'interface avec les instances administratives et le service de santé des étudiants pour soutenir l'accompagnement de ces étudiants.

Des Commissions Pédagogiques Paritaires (CPP) ont lieu à chaque semestre et rassemblent étudiants, enseignants et directions d'études pour échanger autour des perceptions des déroulés et organisations.
- Candidater en deuxième année de spécialité des études de santé pour les étudiants satisfaisant aux conditions de validation et de concours (indiquées dans le règlement spécifique révisé chaque année).
- Ressources pédagogiques : l'étudiant bénéficie d'un espace numérique personnel ainsi que d'un compte e-mail. De nombreuses UEs proposent des supports pédagogiques (cours, photocopiés, ressources, forums, activités) sur la plateforme pédagogique numérique Moodle.

Organisation

Organisation

- Architecture :

La Licence Sciences de la Vie permet à l'étudiant depuis la L1 ou depuis ses entrées parallèles en cours de cursus, de s'approprier un projet de formation et professionnel au gré de ses aspirations et des apprentissages des modules de tronc commun ou optionnels, mais aussi des stages réalisables de façon optionnelle ou obligatoire.

Au long de ses trois années elle est articulée en deux phases, des trois premiers semestres préparatoires et de prédétermination de parcours, puis les trois suivants de spécialisation en parcours.

Les semestres 3 et 6 sont ceux permettant le plus d'individualisation par jeu d'options pour préparer respectivement, l'entrée en parcours de spécialités au semestre 4, et dans des Masters ou Ecoles d'Ingénieurs après le semestre 6. (Lien LicenceSV maturation).

L'année de L2 est donc une année d'articulation et de détermination par des choix optionnels marqués en S3. La teneur marquée en tronc commun au BCC1 permet de découvrir une gamme d'applications de la Biologie. Tous les choix optionnels faits en BCC2 du S3 permettent l'entrée dans n'importe lequel des trois parcours de spécialités en S4, poursuivis en L3.

- Ses parcours :

- Biochimie, BIOCH (lien fiche spécifique parcours)

Sont pour des étudiants aux projets liés parmi d'autres aux molécules, aux Biotechnologies R&D, Sciences du Médicament, agro-alimentaire, Recherche et applications en Biosanté, police scientifique...

- Biologie des organismes et des population, BOP (lien fiche spécifique parcours)

Intéresse les étudiants aux préoccupations en biologie naturaliste, écotoxicologie et environnement, études, protection, conservation des patrimoines vivants, et remédiation de biotopes.

- Biologie cellulaire et physiologie, BCP (lien fiche spécifique parcours)

Dont les étudiants développent entre autres des projets vers les Biotechnologies de R&D, recherche et application en Biosanté, agronomie, police scientifique, journalisme...

- Les parcours de spécialités sont déclinés en variantes selon les projets motivant les élèves et pour lesquels des opportunités existent.

- Ainsi il existe de la L1 à la L3 un Parcours bilingue Anglais (entrée depuis Parcoursup en L1 ou sur candidatures au cours de chaque semestre (voir site spécifique Bilingue et les fiches/pages de l'option dans les trois parcours de spécialité),

- Ainsi qu'en L1 et L2 un parcours préparatoire à l'entrée dans le réseau des Ecoles d'Ingénieurs Polytech (PEIP) (voir fiche au sein du parcours en L2).

- La Licence permet aussi d'accéder à la deuxième année d'études de santé DFG2 (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie) et aux métiers de la santé via l'option santé LAS. (liens vers la page d'information PASS/LAS, et la fiche Organisation des enseignements de Lic2-SV option Santé et celles des parcours en L3)

- En outre, La formation permet (frais supplémentaires) de passer de la L1 à la L3, une option ESJ pour obtenir un diplôme d'établissement « Initiation au journalisme » avec l'implication de l'Ecole Supérieure de Journalisme ESJ de Lille, qui permettra aux étudiants de développer des compétences complémentaires, notamment en matière de rédaction, leur offrira une première approche du monde des médias et les initiera aux fondamentaux du journalisme : techniques d'écriture, vérification de l'information, analyse critique des contenus médiatiques... (voir fiche de l'option de parcours dans les Parcours en L2 et L3)

- L'organisation des enseignements,

Leur répartition et leur caractère obligatoire ou optionnel sont consultables dans les fiches du portail de L1 (fiche L1), de l'année de détermination L2 (fiches organisation des enseignements L2) et dans celles des parcours (fiches organisation des enseignement L3 BIOCH, BCP, BOP) et leurs variantes optionnelles.

- Afin d'accompagner la maturation et la présentation du projet de formation et du projet professionnel de l'étudiant, la Licence Sciences de la vie s'organise autour de trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- BBC1 : Résoudre une problématique scientifique

- BCC2 : Concevoir et mener une démarche scientifique

- BCC3 : Affiner son projet professionnel et savoir communiquer

Les BCC1 et BCC3 sont présents de la L1 à la L3.

Le BCC2 débute en L2.

Ils intègrent les savoirs faire et compétences indiqués dans la fiche de référence RNCP-39517 (voir référentiel de compétences de la Licence et le bilan synthèse BCC).

Ces blocs de compétences sont à valider individuellement à chaque semestre. Ils ne se compensent pas entre eux et la non-validation de l'un d'entre eux peut peser sur la réussite du semestre et donc de l'année.

- La nouvelle offre de formation 2026-2030 au sein de la Licence SV
 - Vise à replacer les démarches scientifiques et approches expérimentales au cœur de la progression des apprentissages au sein des BCC1 et BCC2.
 - De plus, la découverte et les pratiques de communication scientifique et leur application dans la valorisation du projet de l'étudiant ont été aussi repensées au sein d'une progression dans le BCC3 sur les semestres de L2 et L3.
 - Ce dernier BCC comporte l'UE/EC qui définit le caractère classique (UE-PE transversale) ou spécifique par option (Bilingue, PEIP, DIJ ou Santé) des contenus assortis au projet de formation et professionnel de l'étudiant.

Stages

Stage : Possible

Durée du stage : La pratique de Stage libre conventionné est soutenue par des points Bonus

Admission

Conditions d'admission

- Les admissions en LAS1 se font par la procédure Parcoursup ou Etudes en France selon les statuts des candidats, et éventuellement par des procédures de

réorientation précoces en S1 ou en semestre 2 (lien vers les conditions en L1).

- Les admissions en LAS2 SV ou LAS3 SV dépendent de votre situation :
 - Accès de droit : Dans la même option de parcours de mention en LAS2-SV pour les étudiants l'ayant validée respectivement en LAS1-SV. La procédure est une simple réinscription via l'ENT de l'Université de Lille.
 - Accès de droit : En LAS2-SV pour les étudiants ayant validé une PASS-SV, sans avoir été retenu en DFG2 à la première tentative, et qui devront formaliser leur demande d'intégration en LAS2 via un dossier déposé sur la plateforme eCandidat de l'université. <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>
 - Accès sur candidature : sur la plateforme eCandidat de l'université. <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Pour les changements d'option de parcours entre années (ex : de L1-SV classique validée après PASS ou L1 option santé (LAS1) non validées, vers une LAS2-SV, ou de LAS2-SV validée vers L3 classique)...

Les campagnes de recrutement ouvrent généralement au printemps (autour de Mai) avec une éventuelle campagne complémentaire fin août/début septembre.

Pour les candidats de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>

Et après

Poursuite d'études

A partir du semestre 4, les étudiants intègrent un parcours spécifique, option santé LAS.

A l'issue de leur L3, Leur diplôme portera mention de leur option de parcours de spécialisation et de son éventuelle option.

- A l'issue de la LAS2 ou de la LAS3, Les étudiants des options santé des parcours peuvent candidater au concours d'entrée en deuxième année de santé par spécialités (Médecine,

Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie) selon les modalités qui lui sont propres (révisables chaque année).

A la fin de leur parcours de Licence, Les étudiants sont aussi incités à se présenter à la sélection effectuée pour l'entrée en Masters 1 (qualité du dossier, cohérence du parcours de formation en fonction des capacités d'accueil) comme par exemple : Master Biologie-santé, aux six parcours : Anatomie : recherche biomédicale sur corps de donateur, Cellular, Integrative and Translational Neuroscience, Diabetes and Cardiovascular diseases, Immunité, inflammation, infection, Oncologie fondamentale et clinique, vers une médecine de précision, Precision Health, Master Biotechnologies, Master Nutrition et sciences des aliments, Master Biodiversité, écologie, évolution, Masters double compétence (journalisme scientifique, marketing et management des entreprises du secteur de la santé...), Master Chimie et sciences du vivant.

Il est fondamental que l'étudiant ait compris l'importance, au vu de la compétition existante, de valider ses modules de Licence avec des mentions pour s'assurer de pouvoir mettre en œuvre son projet de formation.

Insertion professionnelle

Outre les débouchés en Spécialités des études de Santé, La licence Sciences de la vie débouche sur des secteurs d'activité variés dont :

- Laboratoires de recherche,
- agro-alimentaire,
- qualité des produits,
- biochimie, pathologie,
- cancer,
- maladies métaboliques,
- génétique,
- écologie (gestion des écosystèmes et diagnostics),
- environnement/ aménagement (faune/flore),
- neurosciences,
- glycobiologie,
- matériaux bio-composites et (bio)chimie verte,
- journalisme scientifique,
- éducation et enseignement,
- laboratoires d'analyses biologiques,
- police scientifique.

Elle permet d'accéder (après un master ou un doctorat éventuellement) :

- aux métiers de niveau cadre intermédiaire ou supérieur : Technicien supérieur (Bac +3),
- Technico-commercial (Bac +3, Bac +5), Chargé d'études scientifiques environnementales (Bac +5), Ingénieur d'études en laboratoire public ou privé (Bac+5), Inspecteur sanitaire (Bac +5),
- Ingénieur de recherche en laboratoire public ou privé (Bac+8), Chercheur, Enseignant-Chercheur (Bac +8).

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif

 FST-lic-sv-s3@univ-lille.fr

Contact pédagogique

 FST-lic-sv-s3@univ-lille.fr

 aalbin.pourtier@univ-lille.fr Directeur d'études et responsable de mention.

 erwan.dupont@univ-lille.fr Directeur d'Etudes du parcours Biologie Cellulaire et Physiologie

 matthieu.marin@univ-lille.fr Directeur d'Etudes du parcours Biologie des Organismes et des Populations

 xavier.roussel@univ-lille.fr Directeur d'Etudes du parcours Biochimie

Lieu(x)

 Villeneuve d'Ascq

 Loos - Département de médecine

Campus

 Campus Moulins Lille

 Campus Cité scientifique

En savoir plus

Retrouvez les études et enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés sur le site de l'ODIF

 <https://odif.univ-lille.fr/>